

Défendre la place du végétal et de l'arbre dans les espaces artificialisés

Description :

Les efforts portés dans le Parc sur les infrastructures et grands aménagements du territoire doivent, autant que possible, être portés à des échelles plus localisées.

Au-delà de la préservation indispensable du patrimoine existant, la qualité paysagère se conquiert aussi dans les actions de taille plus modeste, dans les espaces publics comme dans les espaces privés, auprès des élus, des aménageurs, des entrepreneurs et des particuliers.

C'est pourquoi un dispositif de conseil, de formation et d'accompagnement est proposé et décliné pour tous ces publics, en privilégiant l'emploi d'essences locales.

Le paysagement par le végétal fait partie intégrante de chaque opération.

Il sera traité dès l'amont du projet avec l'aide d'un professionnel paysagiste, avec le même caractère d'importance que les autres aménagements d'infrastructures et de gestion des eaux, et durant toute sa phase de conception, puis de réalisation.

Les plans de composition paysagère et leur descriptif seront inclus dans les dossiers de projet.

Les implantations de clôtures fixes qui contribuent souvent à la banalisation du paysage feront toutes l'objet d'une végétalisation adaptée, en fonction de l'option paysagère souhaitée : plantes grimpantes, si l'espace est très limité, ou plantation d'arbustes d'essences locales mélangées pour les autres cas.

Une gestion différenciée de ces espaces sera privilégiée.

Principales actions proposées

Conseils d'aménagements paysagers auprès des collectivités, des aménageurs, des entreprises et des particuliers

Développement de l'opération régionale « Plantons le décor » à l'attention des particuliers (fourniture de plants d'essences locales, formation et conseil à la plantation)

Formation à l'entretien « doux » des espaces et à la gestion des arbres en ville

Principales actions proposées

:

- Conseils d'aménagements paysagers auprès des collectivités, des aménageurs, des entreprises et des particuliers

- Développement de l'opération régionale « Plantons le décor » à l'attention des particuliers (fourniture de plants d'essences locales, formation et conseil à la plantation)
- Formation à l'entretien « doux » des espaces et à la gestion des arbres en ville

Mise en oeuvre de la mesure et actions proposées :

Cette mesure est mise en œuvre sous la responsabilité des collectivités locales et aménageurs, pour les espaces publics.

Les conseils pourront être apportés par le Syndicat mixte du Parc ou les CAUE, en lien avec les professionnels du secteur.

Le Centre Régional de Ressources Génétiques assure la coordination de l'opération « Plantons le décor », menée en partenariat avec de nombreux EPCI et destinée en priorité aux particuliers.

Cette opération comporte des sessions de sensibilisation et de formation.

Territorialisation de la mesure :

Cette mesure concerne l'ensemble du territoire

Indicateurs

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Analyses

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Fiche mise à jour le : 10 octobre 2014